



STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DU RISQUE INONDATION DU TERRITOIRE DE NEVERS



Même si chaque région a ses spécificités et ses problématiques propres, les événements dramatiques survenus, en octobre dernier, dans le département du Var, mettent de nouveau en évidence la fréquence accrue et le caractère de plus en plus dévastateur de débordements qui constituent un véritable fléau.

Nous devons tous nous sentir concernés et nous devons être lucides face à ces phénomènes : les inondations restent le premier risque naturel en France.

Ces débordements nous confortent ainsi dans notre conviction : il est vital de nous mobiliser fortement comme nous le faisons, d'approfondir les démarches de prévention et de veiller à ce que le planning des opérations soit respecté.

Cette seconde lettre d'actualité s'attache donc à faire le point des actions d'ores et déjà bien engagées, celles sous maîtrise d'ouvrage des services de l'Etat et celles sous maîtrise d'ouvrage de Nevers Agglomération. Elle revient également sur deux volets particulièrement importants : le suivi de notre Programme d'Actions de Prévention des Inondations et l'information, notamment au travers de la réunion publique qui s'est tenue en septembre dernier sur la première phase des travaux de renforcement des digues en rive gauche de la Loire.

Concertation fructueuse avec les services de l'Etat, actions concrètes, prévention, information du public en toute transparence : nous tenons le cap fixé par notre Stratégie Locale, pour maîtriser au mieux le risque par la prévention et un niveau de sécurité accru... face aux risques de crue.



Denis THURIOT
Président de la Communauté
d'Agglomération de Nevers
Maire de Nevers

PARTENAIRES



Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

CONTACTS

Mathieu Parmentier - Chef de projet PAPI
03.86.61.81.60 - mparmentier@agglo-nevers.fr
Hubert Fallet - Directeur de l'environnement et
du développement durable
Nevers Agglomération
124 route de Marzy - CS 90041, 58027 Nevers cedex
www.agglo-nevers.fr

La Lettre de la stratégie Nevers : février 2019
Directeur de la publication : Denis Thuriot
Rédaction : Services de Nevers Agglomération
Conception graphique : Alex Céalais
Crédits photos :
DDT58, Nevers Agglomération
Impression : Inore Groupe Impression
Distribution : La Poste
Tirage à 40 000 exemplaires



LES ACTIONS EN COURS SUR LE

RIVE GAUCHE, LE RENFORCEMENT DES DIGUES EST EN COURS

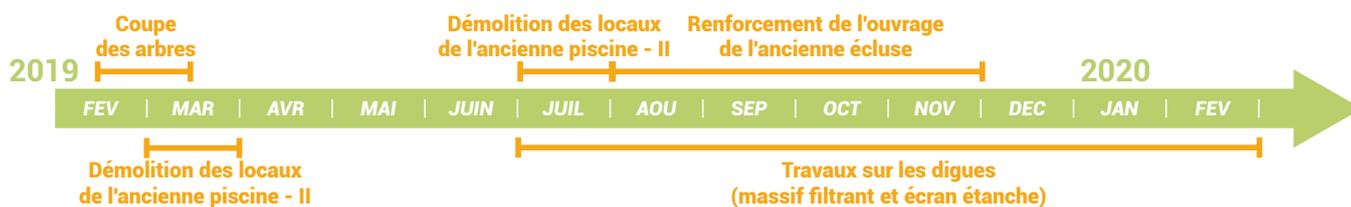
Le 25 septembre 2018, à Challuy, les services de l'État et de Nevers Agglomération avaient détaillé les travaux de renforcement des digues de Loire rive gauche (voir page 4). Une réunion publique dédiée aux riverains s'est tenue le 5 février 2019. Lors de cette réunion ils ont été informés notamment du planning précis des opérations et des éventuelles nuisances (bruit, circulation, réseaux, ...).

Les travaux débuteront par une phase de préparation des digues : démolition des bâtiments de l'ancienne piscine de la Jonction et coupe des arbres présents sur les ouvrages. Les racines de ces arbres fragilisent les digues en créant une ramification de conduits

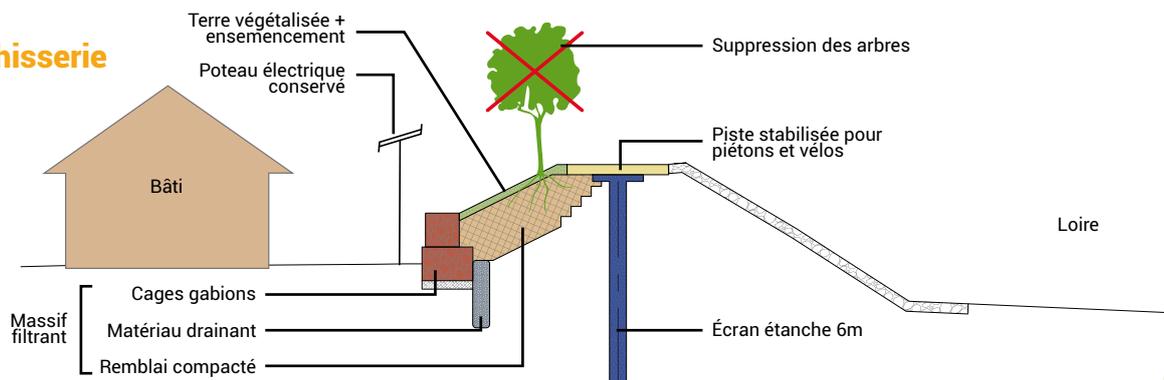
par lesquels l'eau peut pénétrer et former une amorce de renard hydraulique (érosion interne qui peut aboutir à l'effondrement de la digue). Les arbres de grande taille peuvent être déracinés et entraîner avec eux une partie ou la totalité de la digue. Pour minimiser les impacts écologiques (nidification, habitats de chiroptères, ...), la période de coupe des arbres est comprise entre le 15 février et le 15 mars.

À l'issue de cette préparation, les travaux de renforcement seront lancés en juillet. Sur les portions les plus sensibles, un écran étanche sera installé au cœur des digues jusqu'à une profondeur de 9 mètres. Pour capter les eaux de la Loire qui pourraient traverser les ouvrages lors de fortes crues, un massif filtrant sera installé côté val protégé ; la structure de la digue sera ainsi préservée si l'eau vient à la traverser.

Planning prévisionnel des travaux



Digue de la Blanchisserie Profil du projet



Lors de la crue de 1907 (voir photo), qui avait vu la Loire atteindre 5,34 m à l'échelle de Nevers, les digues rive gauche n'avaient pas subi de brèche. Ce qui n'avait pas empêché le val de Nevers rive gauche d'être totalement inondé, par remous du fleuve sous le remblai ferroviaire. A partir d'un certain niveau de crue, ce phénomène de remous est tel que l'inondation ne peut être empêchée.

En cas de crue exceptionnelle, le principal danger à éviter reste la rupture de digue, synonyme d'arrivée d'eau massive et rapide dans le val, et donc des dommages importants pour les hommes et les biens. La stratégie adoptée pour traiter cette menace est de contrôler l'inondation du val en créant une zone de surverse. Grâce à celle-ci, la différence de hauteur d'eau entre les deux côtés de la digue peut être diminuée, ce qui permet d'éviter une rupture.

Crue de 1907 : vue panoramique depuis la cathédrale - © F. Roblin - édit. Droits réservés



L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE PLUS FORTE FACE AUX CRUES

Implantée à proximité du port de la Jonction, à Nevers, l'usine de production d'eau potable du Peuplier Seul est un site à l'importance primordiale pour l'agglomération. En effet, elle seule est en mesure de suppléer en eau potable l'ensemble des communes du territoire en cas de défaillance des autres unités de production. Or, lors des crues, l'eau passant par cette usine est impropre à la consommation car la ressource devient turbide.

Afin de sécuriser la distribution de l'eau potable en période de crue, cette usine devait être réhabilitée. Les travaux, qui ont démarré début 2019, amélioreront le processus de traitement et sécuriseront l'alimentation électrique. Ils s'étaleront sur toute l'année, pour une mise en service début 2020.

Les objectifs des travaux sont les suivants :

- garder la même ressource,
- maintenir une capacité de production élevée,
- mettre en place une nouvelle filière de traitement pour neutraliser la turbidité et les pesticides,
- diminuer l'impact des rejets des eaux de lavage.



Des travaux d'interconnexion des réseaux sont également engagés par Nevers Agglomération, là aussi dans le but de sécuriser la distribution d'eau potable sur l'ensemble du territoire. Sur les communes de Challuy, Sermoise-sur-Loire, Gimouille et Coulanges-lès-Nevers, les interconnexions avec le réseau de Nevers sont désormais opérationnelles. En 2019, trois autres communes seront interconnectées : Fourchambault, Pougues-les-Eaux et Parigny-les-Vaux.

Sur la rive droite de la Loire, à hauteur de Nevers, des études de dangers ont été menées récemment dans le cadre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation. Elles ont mis en évidence, dans les digues non renforcées, plusieurs points de fragilité qui peuvent devenir préjudiciables en cas de crue majeure.

LES DIGUES RIVE DROITE SERONT SÉCURISÉES

Le confortement de ces ouvrages a donc été décidé. Les avant-projets ont été rendus début février 2019, et les premiers travaux débuteront fin 2019 ; les principaux secteurs concernés sont situés sur la levée de Médine et sur la levée de Saint-Éloi 2^e section. Les techniques employées seront similaires à celles qui sont mises en œuvre sur les digues rive gauche (voir ci-contre).

Ces travaux auront pour objectif de relever le niveau de sûreté des digues en cohérence avec celui des digues rive gauche, autrement dit de garantir une meilleure résistance de l'ouvrage face aux fortes crues. Aussi nécessaire soit-il, ce confortement n'empêche pas le risque de brèche de persister en cas de grande crue. Pour supprimer ce risque, des interventions complémentaires, telles que la création d'un déversoir de sécurité, sont également programmées.

Une étude préliminaire est en cours ; elle apportera des premières réponses concernant la faisabilité de ces aménagements. Les sites étudiés sont localisés sur la levée de Saint-Eloi 2e section, au niveau du parc Rosa-Bonheur, et sur la levée rive droite du canal de dérivation, à hauteur du parc Mendès-France. En fonction de différentes configurations de l'ouvrage, l'étude s'attachera à tester le remplissage des vals ainsi que le ressuyage (évacuation de l'eau) en fin de crue.

Digue de Saint-Éloi 2^e section lors de la crue de 2003



